Relations entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieurs : prévenir les AT/MP en coactivité

Qualité - Sécurité - Environnement

14/11/2026

Public et prérequis

Aucun

- Chefs d'entreprise
- Cadres dirigeants
- Salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

Les objectifs

Identifier les dispositions réglementaires relatives aux travaux réalisés par une entreprise extérieure dans un établissement
Appréhender les enjeux de la sous-traitance et les relations entre les entreprises extérieures et les entreprises utilisatrices
Elaborer une démarche de prévention des risques de coactivité et des risques professionnels de la coactivité

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La pédagogie repose sur les pratiques et expériences des participants.
Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation.
Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention et des risques.

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Contenu de la formation

Code du travail

- Champ d'application et obligations
- Etapes clé de la démarche : inspection commune préalable, plan de prévention, coordination, risques professionnels de coactivité …

Responsabilités de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure

Plan de prévention : contenu, types de travaux et mise en œuvre

Rôle de chacun

- Acteurs de la prévention (CSE, Médecin du travail, …)
- Inspection du travail et la CARSAT / CRAMIF

Opérations de chargement et de déchargement

- Contexte réglementaire
- Protocole de sécurité

RÉFÉRENCE
QSEAPRNO00005S

CENTRES DE FORMATION
Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Metz

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

• 2000 jeunes formés par an
• 500 demandeurs d'emploi formés par an
• 3000 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Etude de cas : réalisation d’une analyse des risques et rédaction d’un plan de prévention

Modalités d’évaluation

Evaluation en cours de formation

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d’inscription et du devis signé, transmission à l’entreprise de la convention et des documents d’entrée en formation (convocation, règlement intérieur, …)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour